

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 27 Juin 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB, puis de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 4.10, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 8.1, 2.1, 2.2, 2.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h25.

Étaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 2.1) Avanne-Aveney : Marie-Jeanne BERNABEU, suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 1.1.2), M. Nicolas BODIN, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.2), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à partir du 1.1.2), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'au 2.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au 6.3), M. Philippe GONON (à partir du 1.1.6), Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au 3.9), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 1.1.2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 3.8), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.2), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à partir du 0.6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.2) Busy : M. Alain FELICE (à partir du 0.6) Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 0.6), M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : Jean-François MENESTRIER (à partir du 1.1.6) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS (jusqu'au 8.1) Franois : Mme Françoise GILLET, suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 8.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 1.1.2), M. Pascal ROUTHIER (jusqu'au 3.5) Saône : M. Yoran DELARUE (jusqu'au 2.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Veslesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 7.3) Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Étaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : M. Julien ACARD, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPELLIN, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux : M. Philippe COURTOT Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUNET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISSON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN Thise : M. Alain LORIGUET Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : T. BIZE, P. BONTEMPS, C. CAULET, C. DEVESA (jusqu'au 1.1.1), M. EL-YASSA, O. FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'au 0.6), A. GHEZALI, T. MORTON, D. POISSENOT (à partir du 1.1.2), R. REBRAB, K. ROCHDI (à partir du 3.9), D. SCHAUSS (jusqu'au 1.1.1), R. STHAL, I. SUGNY, G. VAN HELLE (jusqu'au 0.5), C. MAGNIN-FEYSOT, JF. MENESTRIER (jusqu'au 1.1.5), D. HUOT, P. DUCHEZEAU (à partir du 1.1.2), P. BELUCHE, JM. BOUSSET, P. ROUTHIER (à partir du 3.6).

Mandataires : C. DELBENDE, M. LOYAT, F. PRESSE, A. VIGNOT (jusqu'au 1.1.1), M. ZEHAF, L. CROIZIER (jusqu'au 0.6), N. BODIN, C. MICHEL, P. CURIE (à partir du 1.1.2), Y. POUJET, G. VAN HELLE (à partir du 3.9), D. DARD (jusqu'au 1.1.1), C. THIEBAUT, S. WANLIN, B. FALCINELLA (jusqu'au 0.5), G. PACAUD, S. RUTKOWSKI (jusqu'au 1.1.5), F. LOPEZ, C. LIME (à partir du 1.1.2), J. KRIEGER, F. BAILLY, Y. MAURICE (à partir du 3.6).

Délibération n°2019/004793

Rapport n°1.2.1 - Création d'un poste non-permanent d'Ingénieur Chargé d'Opérations, auprès du Département Architecture et Bâtiments

Création d'un poste non-permanent d'Ingénieur Chargé d'Opérations, auprès du Département Architecture et Bâtiments

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire
« Charges de personnel » Budget principal

Résumé :

Dans le cadre du contrat de développement métropolitain, le projet « synergie Campus » va permettre l'aménagement du secteur de la Bouloie, la réhabilitation d'une bibliothèque universitaire, le renforcement de l'ISI FC, la création du Learning Center, la construction d'une bibliothèque d'agglomération qui constituera avec la bibliothèque universitaire la « Grande Bibliothèque ».

Il est nécessaire de créer un poste d'Ingénieur chargé d'opérations, pour la durée de l'opération, afin de représenter et/ou d'assister le maître d'ouvrage.

I. Contexte

La région Bourgogne Franche-Comté et le Grand Besançon ont signé un contrat de développement métropolitain, dans lequel est prévu le projet d'aménagement de la Bouloie.

Ce projet permettra la réhabilitation d'une bibliothèque universitaire, le renforcement de l'ISI FC, la création du Learning Center, la construction d'une bibliothèque d'agglomération qui constituera avec la bibliothèque universitaire la « Grande Bibliothèque ».

L'ingénieur chargé d'opérations représente et/ou assiste le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif et financier lors des phases de faisabilité, de programmation, de conception et de réalisation de projets neufs ou de restructuration de bâtiments.

Plus spécifiquement, le chargé d'opérations sera amené à intervenir sur des opérations du Campus de la Bouloie. Il s'agit de piloter les opérations suivantes:

- construction d'un bâtiment neuf pour l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISI-FC);
- réhabilitation d'une Bibliothèque Universitaire (BU) et reconversion en « Learning Centre »;
- construction d'une Maison des Sports au sein du programme Area Sport ;
- réhabilitation et mise à niveau d'éléments de patrimoine de l'Université notamment le laboratoire de Métrologie et un bâtiment de Droit ;
- Le chargé d'opérations assurera donc le management de projets depuis la fin de programmation (en cours) et la passation des marchés de Maîtrise d'œuvre jusqu'au parfait achèvement des travaux sur un volant d'opérations représentant un investissement total de l'ordre de 20,86 M € HT Toutes Dépenses Confondues.

II. Evolution envisagée

Il est nécessaire de créer un poste d'ingénieur chargé d'opérations, à temps complet dans les effectifs non-permanents de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, pour la durée du projet.

- Poste de catégorie A, de la filière technique, rattaché au Département Architecture et Bâtiments à temps complet.
- L'ingénieur chargé d'opérations représente et/ou assiste le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif et financier lors des phases de faisabilité, de programmation, de conception et de réalisation de projets neufs ou de restructuration de bâtiments.

Il aura pour missions de :

- Conduire les opérations de construction / réhabilitation / restructuration en maîtrise d'œuvre externe jusqu'au terme de l'année de parfait achèvement :
- Réaliser, participer et/ou suivre les études de faisabilité et d'opportunité,
- Préparer les cahiers des charges pour les études préalables et les missions de maîtrise d'œuvre,
- Participer et suivre les procédures d'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux ainsi que les missions techniques associées (programmiste, contrôle technique, coordination sécurité, etc.),
- Conduire les procédures de consultation des entreprises et d'analyse des offres, gérer les délais,
- Assurer le suivi des travaux en qualité de représentant du Maître d'Ouvrage,
- Participer à la mise en service de l'équipement,
- Réaliser les bilans d'opérations et leur évaluation,
- Gérer financièrement, administrativement et juridiquement les opérations en étroite collaboration avec les services concernés,
- Assurer des missions transversales permettant d'améliorer la qualité de la maîtrise d'ouvrage,
- Assister le chef de projet dans l'exercice de ses missions,
- Coordonner les directions pour mener à bien des actions transversales.
- Apporter aux communes l'appui qu'elles sollicitent pour la réalisation de leurs investissements, en relation avec les élus municipaux concernés,

Le calendrier des opérations est en cours d'élaboration. En mai 2019, les programmes de la plupart des opérations sont en rédaction. La passation des marchés de Maîtrise d'œuvre et le démarrage des études de conception occuperont le 2nd semestre de 2019. L'année 2020 sera consacrée aux études de conception et obtention des autorisations d'urbanisme voire la passation des marchés de travaux. Les travaux seront réalisés en 2021 et 2022. L'année 2023 devrait être consacrée au parfait achèvement des ouvrages.

Les interventions pour le compte de l'Etat sur le Campus de la Bouloie font l'objet d'une convention de Maîtrise d'Ouvrage qui inclut le coût de la Maîtrise d'Ouvrage à hauteur de 3,5% du montant des travaux soit près de 580 000 € (16 700 000 € HT travaux x 3,5%). Cela permet ainsi de financer le présent poste ainsi qu'un poste d'assistant de gestion administrative.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la création d'un poste non-permanent d'Ingénieur Chargé d'opérations, de catégorie A, relevant du cadre d'emploi des Ingénieurs au sein du Département Architecture et Bâtiments pour la durée du projet.

Pour extrait conforme,
 Le Vice-Président suppléant,
 Gabriel BAULIEU
 1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 96
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0